
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 31 JUIL 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 018-0231 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours professionnel de **recrutement de dix (10) élèves Conseillers des Affaires Culturelles, session 2018.**

Ce sont :

**CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES
ADMIS**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	DATE NAISS.
1°	SINAMBA Kamadba	203261	31/12/75
2°	OUEDRAOGO Hamidou	203260	05/04/80
2°	BOUDA Hamidou	238326	12/05/80
4°	SOUDRE Clarisse	238348	09/08/86

Arrêté la présente liste à 4 admis.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE